\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**DIRECTIVES POUR L’ORGANISATION**

**DES TOURNOIS DE JUNIORS E - F - G**

CARTE DE MATCH

La carte de match doit être établie via clubcorner. Cette dernière doit être imprimée et remise à l’organisateur du tournoi 30 minutes avant le 1er match de l’équipe.

Pour les juniors F et G qui n’ont pas encore de licence de joueur, la carte de match peut être établie sur le site de l’AJF sur la page : <https://www.ajf.ch/football-de-base/football-des-enfants.aspx>

Le club conserve les cartes de match jusqu’à la fin du tour ; elles pourront être demandées par l’AJF pour établir certains contrôles.

RAPPORT DE TOURNOI

Le club organisateur établit un rapport qu’il envoie par e-mail au responsable Victor Ribeiro ([victor.ribeiro@ajf.ch](mailto:victor.ribeiro@ajf.ch)) dans la semaine qui suit le tournoi. Si le délai n’est pas respecté, le club organisateur sera sanctionné.

Le modèle de rapport se trouve sur le site de l’AJF sur la page : <https://www.ajf.ch/football-de-base/football-des-enfants.aspx>.

VISITE DE TOURNOI

Le responsable du Football des enfants ou un représentant de l’AJF visitera les tournois par tournus.

Le présent règlement entre en vigueur le 1er août 2022.

**Au nom de l’Association Jurassienne de Football**

Francis Périat, Président du Département Football de base

Victor Ribeiro, responsable du Football des enfants

AJF – 08.08.2022